

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 DECEMBRE 2005**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie provisoire (maison des associations) en séance publique, à vingt heures, sous la présidence de Madame FLINTHAM-WALLET Anny, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Patricia VINCENT et Messieurs André BALUT, Claude CAHON, Jean-Luc HUYON, Jean-Paul VORBECK.

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absent(e)s: Mme DERAMBURE, Mr CARON

Etaient excusé(e)s: Marie-Françoise FELLER, *Mr René BUTTIN pouvoir à Mme FLINTHAM-WALLET*, *Mr OBRY pouvoir à Mr VORBECK*

Mme HERBET a été élue Secrétaire de séance

-----

**Approbation de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols**

La réunion de la Commission des Sites, organisée par la Préfecture, qui devait se réunir le 19 décembre afin d'étudier (notamment) notre dossier, n'a pas eu lieu faute de quorum, s'est réunie ce jour, 29 décembre 2005 et a donné un avis favorable au projet de révision simplifiée de Plan d'occupation des Sols de la commune tel qu'il a été établi par le Conseil Municipal en collaboration avec Mme Boudard-Capon, Architecte Urbaniste. Ce projet visant à ajouter au territoire constructible de la commune uniquement la parcelle destinée à la Communauté de Communes du canton de Conty pour la création d'une salle multisports, a été soumis à enquête publique, aucune observation n'ayant été recueillie, le Conseil Municipal décide l'approbation de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme. Le Conseil Municipal va désormais travailler sur la révision simple du P.OS. et la création d'un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

**Convention de stage Aurélien Daboval**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de stage d'alternance d'Aurélien Daboval. Etant déjà stagiaire dans la commune, et compte tenu de son comportement satisfaisant, le Conseil Municipal décide d'accepter ce stage et, afin d'encourager ce jeune, de lui octroyer une rémunération de 30 euros nets par semaine de présence à Plachy-Buyon.

**Bail location de terres à Mr François**

Sur la demande de Mr François, le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de mettre à jour les baux de location des pâtures (création du lotissement Rue du Pont, fin d'activité de Mme Lelièvre...). Mr François Robert, déjà locataire de parcelles sur le territoire, nous informe que son fils reprend l'exploitation et que c'est à lui désormais qu'il convient d'établir le bail. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne pouvoir à Mme le Maire pour signer le bail de location de terres avec Mr FRANÇOIS Romain concernant les parcelles « Le grand marais » pour une superficie de 5 ha 58 a 16 ca, et « le pré des airettes » pour 1 ha 08 a 87 ca, pour une durée de neuf ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 et selon un fermage de 5.5 quintaux par hectare.

**Décision modificative au budget (crédits dépassés chapitre 12)**

Suite aux informations reçues de la Trésorerie, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, constatant que les crédits initialement prévus au chapitre 12 (salaires) ont été dépassés, décide le transfert de la somme de 8743 € vers ce chapitre, en provenance du chapitre concernant les dépenses générales, notamment fêtes et cérémonies.

### **Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Somme**

Madame le Maire, délégué titulaire à ce syndicat, n'ayant pu se rendre à la dernière réunion, donne la parole à Mr Vorbeck, délégué suppléant, qui rappelle au Conseil Municipal que ce syndicat a été créé suite aux inondations, afin de veiller au bon fonctionnement des cours d'eau et nous concernant à l'entretien de la rivière Selle (indicateurs de crue etc). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la modification des statuts : réalisation de toutes études de programmes pluri annuels d'entretien, contrats de rivière, plans simples de gestion, autres programmes d'actions concertées...

### **Délégué SIROM- SMITOP des sept cantons**

Madame le Maire signale au Conseil Municipal, qu'étant donné la démission de Monsieur Benoît Dufételle pour raisons familiales et professionnelles, il convient de le remplacer dans ses fonctions de délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte de Traitement Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal élit Mr André Balut, délégué au SMITOP et SIROM des sept cantons.

### **Fixation du taux 2006 de l'indemnité de logement aux instituteurs logés**

Suite au courrier annuel de la Préfecture indiquant la révision du taux mensuel de l'indemnité de logement aux instituteurs logés, comme chaque année, le Conseil Municipal adopte le taux proposé, c'est à dire 168.12 € par mois.

### **Pisciculture de Prouzel**

Suite au courrier de la Préfecture concernant la procédure de régularisation pour la pisciculture de Prouzel, le Maire informe le Conseil Municipal et les habitants de la mise à disposition pendant un an du rapport et des conclusions de l'enquêteur.

### **Ateliers municipaux**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'ateliers municipaux situé Rue du Pont : étude des besoins pour le stockage du matériel communal et création d'un atelier, calcul des surfaces nécessaires (inventaire du matériel), etc. Une réunion sera organisée avec l'architecte Mr Courouble. Vue la forme de la parcelle, la seule possibilité consiste en un bâtiment tout en longueur, il faut concilier le style des bâtiments agricoles qui vont être rénovés à proximité, et celui des habitations qui vont être construites dans le lotissement Rue du Pont.

### **Devis concernant la débrouailleuse**

Le Conseil Municipal, vu l'estimation trop élevée de ce devis, décide de surseoir à sa décision. Affaire confiée à Mr Cahon.

### **Prix de fleurissement et des décorations lumineuses**

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Matthieu et Mme Dumoulin, domiciliés Rue de la Fontaine, ont obtenu le 1<sup>er</sup> prix de fleurissement du Syndicat Mixte Pays de Somme Sud Ouest. Pour les remercier d'embellir notre commune, une bouteille de champagne leur sera offerte, lors de la cérémonie des vœux prévue le 21 janvier 2006. A cette soirée seront aussi invités les habitants qui ont mis en place des illuminations pour Noël.

### **Clôture de l'association foncière de remembrement de Plachy-Buyon et Hébécourt**

Sur constat de la Trésorerie, il convient d'effectuer les écritures comptables correspondantes à la clôture de dissolution de l'association foncière de remembrement décidée le 1<sup>er</sup> juillet 1999. Etant donné le tableau de partage des terres décidé à cette époque, la commune d'Hébécourt percevra 607 € pour 2 ha 19 a 62 ca et la commune de Plachy-Buyon : 702 € pour 2 ha 61 a 10 ca

## **Colis des aînés**

Remerciements de plusieurs aînés ; la distribution s'est bien déroulée, les personnes actuellement placées en maison de retraite recevront également un colis

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ❑ Lotissement rue du pont : Mr Bachelay attend l'accord de la DDE concernant la deuxième modification du permis de lotir. Une première demande de permis de construire a été déposée en mairie. Il reste toujours une parcelle de 1590 m<sup>2</sup> à vendre.
- ❑ Suite à la prise de la compétence scolaire par la Communauté de Communes, les agents qui s'occupent de la cantine, de la garderie, de l'entretien de l'école, à savoir Mme Daboval, Melle Leroy, Mme Dupuis sont repris par la Communauté de Communes dans les conditions de rémunération et de temps de travail qu'elles avaient auparavant avec la commune. Seule Mme Joron, pris 20 heures par la Communauté de Communes, conserve un poste à la commune de Plachy-Buyon de 9 heures pour la gestion et l'entretien des locaux communaux.
- ❑ La Communauté de Communes du canton de Conty ayant repris la compétence voirie, les travaux de la rue des Clabaudois prévus en 2005 ont été reportés. Les appels d'offres ont été lancés récemment.

-----

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.